

Présents : M. BEGON, Maire

Messieurs BAILLARGEAT et GENET adjoints

Mmes, DUMAS, DURAND, DUVEAU, CHACON Mes, BRUNET, GAUTHIER et GUILLON.

Absents excusés : Néant

Ouverture de la séance : 18 heures

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 12 novembre 2015.

Diagnostic du schéma de mutualisation

M. le Maire fait lecture au Conseil de la note du Préfet du mois de novembre 2015, incitant les 17 communes de la CDC à réfléchir sur le schéma de projet de mutualisation (partage des moyens humains et matériel pour les années à venir).

Une commission de mutualisation composée de 5 maires de la CDC, Messieurs BÉGON, GOURLAY, LAROCHE, MAYAUD et TOUZET a été mise en place.

Avant d'élaborer un projet cohérent et équitable pour tous, il est nécessaire d'établir au préalable un état des lieux précis des besoins et ressources des communes (recensement du personnel et du matériel). La commission réfléchit sur un schéma d'entraide. Il reste à définir les modalités et conditions de cette éventualité.

La Commission poursuit ses réflexions, M. le Maire ne manquera pas d'informer le Conseil.

Columbarium: révision du montant des concessions

Actuellement 650 euros pour 50 ans

M. le Maire propose d'élargir le tarif : 650€ pour 5 ans, 300€ pour 30 ans, 200€ pour 15 ans. Le Conseil accepte.

Recrutement d'un agent recenseur

Cette année, le recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 20 février 2016.

M le Maire propose le recrutement de Mme Marie-Christine COLLIN pour effectuer cette mission. Il rappelle que la commune percevra une dotation de l'INSEE pour la rémunération de l'agent recenseur.

Loyers impayés

le Conseil autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires au recouvrement des arriérés afin de ne pas aggraver une situation délicate.

Syndicat des Eaux

M. GENET, délégué au Syndicat des Eaux fait un rapide compte-rendu de la dernière réunion à laquelle il a assisté :

Résultats du forage à Saint-Hilaire (route des Ajoncs) : Il y a de l'eau mais celle-ci n'est pas potable. Le Syndicat envisage de réaliser une station de traitement afin de rendre l'eau consommable. M Genet rappelle que ce forage a été effectué dans le but d'alimenter la commune de Bélâbre.

Séance close à 19h.

